

## Les marchés maintenus



Les marchés maintenus

Les marchés du lundi et du samedi dans la sous préfecture sont maintenus afin d'éviter tout risque de distorsion de concurrence avec les grandes surfaces. En conséquence, ils demeurent autorisés. Cependant seuls les commerçants de denrées alimentaires y trouveront leur place.

Les portes de la halle resteront ouvertes pendant la durée du marché et un agent des services techniques sera chargé de s'en assurer